

LISTE "LE POULIGUEN COMME JE L'AIME"

lepouliguencommejel aime@gmail.com

F. LE HENO

1. RAPPORTS ENTRE LES CITOYENS ET LES ELUS - SECURITE

1.1. Comment comptez-vous associer le plus largement possible la population du Pouliguen aux projets qui concernent leur vie quotidienne (circulation, travaux, urbanisme, culture et loisirs) ?

Via des réunions publiques, des consultations sur des sujets précis, des ateliers thématiques, des rendez vous avec les élus référents mais aussi grâce à une communication renforcée et accessible, transparente.

1.2. Comptez-vous ouvrir plus largement le bulletin municipal aux associations ?

A voir avec l'ensemble des associations quel est le meilleur vecteur pour informer sur l'ensemble des manifestations organisées sur la commune.

1.3. Envisagez-vous d'avoir recours à la vidéo protection dans une démarche commune avec La Baule ?

Sur ce sujet, nous regarderons quels sont les engagements déjà pris par la municipalité et sous l'autorité du maire remettrons la police municipale au cœur de la proximité

1.4. Quelle est votre politique sur l'éclairage public des voies de circulation la nuit ?

L'éclairage public doit être adapté aux différents usages et par quartiers, mais nous garderons l'équilibre entre coûts et usages

2. PROTECTION ET MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE - ENVIRONNEMENT

2.0. Recul du trait de côte au Pouliguen : quelles mesures à court terme ? votre plan pour le long terme ? Les moyens que vous comptez y consacrer ? Diffusez-vous les cartes ?

L'enjeu de l'érosion maritime sera vu et partagé dans le cadre de la stratégie intercommunale avec les experts les habitants et les services de l'Etat mais aussi dans le cadre d'une gestion strictement communale pour répondre aux enjeux de prévention et de mise en sécurité ; l'ensemble des outils et informations à disposition seront partagées.

2.1. Révision du PLU : comment la population sera associée aux travaux ?

Par des réunions de proposition et de présentation en amont et dans le cadre des démarches obligatoires de concertation.

2.2. Le classement en zone SPR protège déjà certaines parties de la commune. Nous attendons de la future municipalité qu'elle fasse appliquer rigoureusement son règlement dans les PC et autorisations de travaux. Quelle est votre position sur ce sujet ?

Les dispositions réglementaires et seulement réglementaires doivent être appliquées.

2.3. La trame végétale est ancienne sur la commune et à Penchâteau en particulier. Quelles mesures comptez-vous pour faire un inventaire de l'ensemble des arbres remarquables (publics et privés) dont l'état sanitaire semble parfois défaillant. Comment comptez-vous organiser le choix pour le remplacement par des espèces plus appropriées et adaptées à l'évolution climatique ?

L'atlas de la biodiversité permettra d'avancer sur ces questions avec un inventaire des arbres. Le choix des essences doit aussi prendre en compte notre identité végétale et maritime.

2.4. Les espaces naturels sont devenus rares sur la commune. Ils renferment pour certains d'entre eux une flore répertoriée qu'il convient de protéger. Comptez-vous maintenir voire accentuer les protections actuelles du patrimoine naturel (PLU et SPR) et comment ?

Bien évidemment la protection de la flore et de la faune est une priorité pour les espaces naturels classés ou pas que cela soit par des actions réglementaires et/ou de sensibilisation.

2.5. Des problèmes de pollution et de traitement des eaux se posent encore sur la commune. Certains secteurs nécessitent des contrôles ou une remédiation. Avez-vous des exigences très fermes vis-à-vis de Cap Atlantique ?

Oui pour obliger aux mises aux normes et aussi proposer des actions de sensibilisation en amont.

2.6. L'ensablement de la baie et du port est une préoccupation constante. Des mesures correctives sont à rechercher. Comptez-vous vous engager dans ce domaine vis-à-vis des services compétents ?

Oui avec le SIVU le conseil portuaire et l'ensemble des usagers et acteurs du port.

- | | |
|--|---|
| 2.7. Les ouvrages d'accès aux plages et criques sont vieillissants sur la Grande Côte. Comptez-vous y remédier ? | A étudier en lien avec une politique de protection du littoral et de la population, cela ne doit devenir antinomique avec la protection du littoral |
| 2.8. Quelles sont vos propositions pour la réouverture des Bains du Nau sur la grande plage ? | Ce dossier sera examiné avec grande attention dès l'installation de notre mandat avec les services de l'Etat pour les aspects réglementaires et en fonction de l'avancement constaté du dossier |

3. URBANISME - GRANDS TRAVAUX - CIRCULATION

- | | |
|---|--|
| 3.1. La commission SPR pourrait être un espace de discussion et de médiation dans le cadre de l'octroi des PC sensibles. Comptez-vous la réunir assez fréquemment et tenir compte des suggestions en cas de désaccord ? | Elle sera réunie autant que possible et nécessaire dans le respect des rôles de ses membres. |
| 3.2. Comptez-vous entreprendre de nouveaux programmes immobiliers pour accueillir davantage de résidents. Quel statut souhaiteriez-vous pour ces nouveaux logements, accession à la propriété, locatif libre, locatif social ? | L'ensemble de la boîte à outils de l'Habitat sera examiné pour favoriser une politique priorisant le logement des actifs |
| 3.3. Quels sont vos projets en matière d'équipements publics ? | Pôle dédié à l'enfance et à la jeunesse à Victor Hugo, la transformation de Paul Lesage en Pôle culturel. Travaux de rénovation des bâtiments communaux, et de la salle de spectacle indigne de l'activité culturelle de notre commune |
| 3.4. La voirie communale est en mauvais état, sauf peut-être là où elle a été reprise récemment. Quelle est votre politique en la matière ? | Mise en place d'un programme pluriannuel d'entretien durable de la voirie |
| 3.5. Quels sont les principaux éléments de votre plan cyclable sur la commune : Réfection et sécurisation des itinéraires existants (en particulier pour la piste cyclable de la Grande Côte), nouveaux tracés, liaisons avec La Baule, box pour vélos, location de vélos électriques, etc. ? | L'intégration des mobilités douces dans la ville, se fera en aménageant des circuits, avec une signalétique adaptée et des actions de sensibilisation à la pratique.
Ce plan de mobilité douce se fera en partenariat avec les usagers, les associations impliquées et les institutions concernées (CAP Atlantique, département, ...) |
| 3.6. Envisagez-vous de modifier le plan de circulation ? | L'intégration des mobilités douces pourra conduire à adapter le plan de circulation si nécessaire. |
| 3.7. Pensez-vous créer des parkings excentrés en ouvrage ? | Nous augmenterons les possibilités de stationnement pour les voitures et les vélos en prenant en compte la saisonnalité des besoins. |
| 3.8. Quel projet prévoyez-vous pour le site des Korrigans laissé à l'abandon ? | Un projet global avec ouverture du parc, du logement, des espaces dédiés au bien être aux loisirs et à la détente. |

4. DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE - NOTORIETE DU POULIGUEN

- | | |
|--|---|
| 4.1. Le Label décerné par le CNVVF récompense aujourd'hui la qualité du cadre de vie et repose sur les trois piliers du Développement Durable. Avez-vous la volonté de progresser en ce domaine avec pour objectif d'atteindre l'excellence des deux autres communes entourant la baie ? | Oui nous souhaitons renforcer les actions en faveur du développement durable. |
| 4.2. Le Label « Petite Cité de Caractère » pourrait encore accroître la notoriété de la commune. Comptez-vous entreprendre une action en ce sens ? | L'affirmation de la notoriété du Pouliguen est une action majeure de notre programme ainsi que la mise en place d'un parcours touristique et patrimonial. |